



▶ ELECTIONS MUNICIPALES
Page 4

○ N°176 | ○ Décembre | ○ 2013



▶ ENFIN UN LIVRE SUR CHANTELOUP
Page 9



▶ ASSOCIATIONS
Pages 10 et 11

Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Meilleurs Voeux 2014

Conseil Municipal du 16 novembre 2013

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal

et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THÉAULT, Martine BERNADAT et Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Florence ALCON, Nathalie TISNÉ (jusqu'au point n°4) Véronique TANTER et MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Stéphane LAMONTAGNE (pouvoir Véronique TANTER)

M. Cédric PETEY (pouvoir Marcel OULÉS)

M^{me}. Natalie TISNÉ (pouvoir Ali BOUCHAMA dès le point n°5)

Secrétaire de séance : M^{me} Florence ALCON

Le Conseil Municipal approuve :

1. A l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 5 juillet 2013.

2. A l'unanimité, la décision modificative n°02-2013 du budget communal.

3. A l'unanimité, décide, avec effet au 1^{er} janvier 2014 :

- La modification de la régie de recettes enfance en autorisant le paiement par chèque CESU.

- L'affiliation de la commune au centre de remboursement du chèque Emploi Service Universel.

4. A l'unanimité, la convention FSL (Fond de Solidarité Logement) 2013 proposée par le Conseil Général de Seine-et-Marne, **dit** que la contribution de 0,30 € par habitant recensé au 1^{er} janvier 2010 par l'INSEE, sera versée au PACT 77.

5. A l'unanimité la répartition des soldes du Syndicat Intercommunal d'Etude du Centre Aquatique de la Région de Lagny (SIECARL) tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2005.

6. A l'unanimité, le don d'une parcelle cadastrée B415 d'une

surface de 35ca sise avenue de la Jonchère à titre gracieux, afin de l'intégrer dans le domaine foncier public de la commune.

7. A l'unanimité d'attribuer une subvention complémentaire à l'Association Sportive de Chanteloup-en-Brie, pour la somme de 1 265.00 € (remplacement de deux chaises d'arbitre vandalisées).

8. A l'unanimité la liste des biens réformés et retirés du patrimoine communal.

9. A l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'Offres du 6 novembre 2013, d'attribuer le marché public relatif aux travaux d'extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à **la Société DEFILLON ERIGE** pour un montant de **574 896.00 € HT**.

10. A l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2014.

11. Communications du Maire.

12. Questions diverses.

Marcel Oulés
Maire

Finances Service aux administrés

Depuis sa mise en place au 1^{er} octobre 2013, vous êtes plus de 50 % à utiliser le paiement par carte bancaire via le site Internet de la commune, pour régler les factures des services enfance.

Etat Civil

Nous leurs souhaitons la bienvenue :



VEERAPEN	Thylan	07 septembre
GONFIER	Kémys	05 septembre
NANCEY	Noa	17 septembre
BAGHDAD	Hasfa	27 septembre
BONDZA MATONDO	Bénédictete	27 septembre
LE BEUVAN	Enaëlle	01 octobre
LUKUSA LUMBAY	Tayla	03 octobre
SARTI	Séléna	13 octobre
AMORY SAADAOU	Norane	24 octobre
LOGONA	Madyson	24 octobre
VILLORDIN	Imaane	04 novembre
WAHMANI	Samy	04 novembre
SAIDI	Milân	20 novembre

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



Sébastien FARNAULT & Stéphanie FAUCHER	28 septembre
Michel DUCLAUX & Armelle CONAN	28 septembre
Matthieu DEPREZ & Célia BOURGOIN	05 octobre
Marek BARAN & Charline PIERSON	12 octobre

Ils nous ont quittés :



TROUSSEAU	Lucienne	24 juin
KLONOWSKI	Stéphan	30 juin
CAMUS	Geneviève	08 juillet
LEGRAND	Colette	12 juillet
SONGO	Fred	01 août
FELSH	Henri	26 août

Edito

du Conseil Municipal

Dans un souci d'équité et dans le respect des dispositions du Code électoral relatives à la communication des collectivités locales en période électorale, j'ai pris la décision de supprimer temporairement mon éditorial et la photo l'accompagnant, ceci jusqu'aux prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Cet éditorial sera donc signé collectivement, le Conseil municipal. Bien évidemment, notre équipe assurera, au quotidien et jusqu'à la fin de son mandat, la continuité de son action au service des chanteloupiens. Aucun nouveau projet d'envergure ne sera mis en œuvre, excepté le lancement, en décembre, des travaux d'extension de l'Accueil de loisirs. Travaux nécessaires et urgents, décidés au début de cette année, dont le financement est budgété, puisque devant s'effectuer sur les fonds propres de la commune, sans aucun recours à l'emprunt.

A ce sujet pour assurer l'encadrement des enfants de l'Accueil de loisirs, un 4^{ème} emploi d'avenir ayant qualité d'animateur a été recruté venant ainsi renforcer l'équipe existante.

Parmi les événements marquants, nous retiendrons l'ouverture de 3 classes supplémentaires dans nos écoles (2 au Cantou, 1 au Loupiot), l'inauguration officielle de l'EHPAD de Fontenelle, fin septembre, dont les 100 places disponibles sont toutes occupées, l'ouverture de la résidence seniors la Girandière en novembre et la pose de la première pierre du complexe sportif « Belinann » sur la ZAE du Clos du Chêne.

Les animations à caractère festif organisées par le service municipal de la culture, ont attiré parents et enfants pour se divertir en écoutant les conteurs de l'histoire de « Punky-Rikiki, le crapeau » lors de la «Nuit de mots vivants » ou s'amuser lors du marché de Noël. La dédicace du livre « une histoire de Chanteloup » par l'auteur, Jean-Pierre Nicol, a été un moment intense d'échanges historiques et culturels autour de l'histoire de notre village et de ses alentours.

La Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire a lancé les appels d'offre concernant, d'une part, la réalisation du futur équipement sportif regroupant un dojo de 2 salles et d'une aire d'évolution extérieure pluridisciplinaire et, d'autre part, de l'antenne du conservatoire de musique Conches-Chanteloup, dans la ferme du pavillon.

Vous trouverez dans ce numéro une page d'informations utiles vous expliquant le nouveau mode de scrutin mis en place pour les prochaines élections municipales. Le scrutin de liste entière remplace l'ancien mode d'élection où le panachage et les modifications de bulletin de vote étaient autorisés. Autre nouvelle disposition importante, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct et le nom des candidats apparaîtra sur le même bulletin que celui des conseillers municipaux : un seul bulletin, 2 listes.

Il ne reste plus au Conseil municipal qu'à vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et une excellente année 2014.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Le Conseil municipal



Mode d'emploi des scrutins des 23 et 30 mars 2014

Les 23 et 30 mars 2014, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus seront élus pour six ans et renouvelés intégralement. Ils seront élus au **scrutin de liste** à deux tours, avec dépôt de **listes paritaires** (alternance homme/femme) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les conseillers communautaires seront élus pour la même durée, selon ce mode de scrutin et par un même vote.**

MUNICIPALES 2014 : SCRUTIN DE LISTE ET FIN DE PANACHAGE

Cette mesure, surtout pour les plus anciens, constitue une petite révolution, car jusqu'en 2008 l'électeur pouvait modifier le bulletin, rayer des noms et/ou en ajouter, voire « panacher » les listes.

En mars 2014, l'électeur devra porter son choix sur **une liste entière**, sans pouvoir la modifier. Désormais, ce sera tout ou rien...

En présence de deux listes, il n'y aurait **qu'un seul tour de scrutin**, si la liste arrivée en tête obtenait obligatoirement la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'électeur pourra-t-il encore modifier le bulletin de vote et barrer ou ajouter des noms de candidats ?

NON, cette faculté appelée « panachage » ou « vote préférentiel », **n'est plus possible**. Tout bulletin raturé, modifié ou complété sera déclaré NUL et ne sera pas comptabilisé, privant la liste concernée du suffrage de l'électeur.

Vote : carte électorale et pièce d'identité obligatoire

Autre nouveauté pour 2014, l'électeur devra pour pouvoir voter présenter **sa carte d'électeur ET une pièce d'identité.**

Election conjointe des conseillers municipaux et communautaires : 1 seul bulletin, 2 listes

NOUVEAU

Les électeurs éliront **simultanément**, et par **un vote unique**, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. En votant, l'électeur saura précisément à l'avance qui siègera à la Communauté d'agglomération s'il est élu.

En effet, sur le même bulletin, figureront la liste des candidats au conseil municipal ET, parmi ceux-là, la liste des candidats au conseil communautaire (qui siègeront à la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire).

La liste des candidats est :

Complète, bloquée (pas de panachage) ;

Paritaire : la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Ordonnée : les candidats sont classés à l'intérieur d'une liste (ce sera l'ordre d'attribution des sièges).

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2013**.

- Vous venez d'élire domicile à Chanteloup-en-Brie,
- Vous venez d'être radié dans votre ancienne commune,
- Vous n'êtes pas encore inscrit à Chanteloup-en-Brie,
- Ou vous venez d'avoir 18 ans ou atteindrez l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2014 ET : vous n'avez pas, ou n'aurez pas, été informé de votre inscription d'office par la Mairie de Chanteloup-en-Brie, ou ayant été inscrit d'office dans une autre commune, vous venez d'élire domicile à Chanteloup-en-Brie.

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2013** pour vous inscrire sur les listes électorales. A défaut vous ne pourrez pas voter en 2014 à Chanteloup-en-Brie.

Pour votre inscription vous devez vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) et de tout document justifiant votre attache à la commune (quittance de loyer, d'eau, d'électricité, de gaz, etc..., avis d'imposition).

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour déclarer votre nouvelle adresse en Mairie, afin de recevoir votre nouvelle carte électorale (en effet, le changement de domicile peut entraîner, le cas échéant, un changement de bureau de vote).

Visite à l'Assemblée Nationale

Un après-midi au Palais Bourbon



Tout au long de cet après-midi, accompagnés par notre député et un guide, nous avons pu arpenter les dédales de l'Assemblée Nationale.

Riche de leurs explications, nous avons pu assister à une séance dans l'hémicycle, visiter la bibliothèque et les différentes salles de notre maison du peuple.

Pour clore cet après-midi, notre député nous a conviés à partager avec lui le pot de l'amitié dans les appartements d'un questeur de l'Assemblée.

Chacun a pu apprécier cet agréable après-midi.

Dans le cadre de ses actions, le CCAS a organisé et financé une sortie à l'Assemblée Nationale.

A l'invitation de notre député, Monsieur Eduardo Rihan Cypel, une quarantaine de chanteloupéens, ont ainsi pu visiter le Palais Bourbon, siège de l'Assemblée depuis 1798.

Véronique Tanter
Conseillère municipale



Au programme à Chanteloup-en-Brie, le samedi 25 janvier 2014 à 17h00 :

Nature et amours, les chansons de Jean-Benjamin de Laborde

Chansons de Jean-Benjamin de Laborde pour soprano, Sonate en trio n°1, 2 et 3 de Louis-Charles Ragué et Sonate de Jean Baur.
Trio Dauphine

Avec : Maïlys de Villoutreys, soprano - Maud Giguet, violon baroque - Clara Izambert, harpe simple mouvement - Marie van Rhijn, clavecin

Service culturel

La nuit des mots vivants : une soirée qui se termine en chanson

de son imagination et nous embarque au son de l'accordéon qui rythme les récits.

Même lorsque l'on est petit, on peut accomplir de grandes choses ; quelques soient les circonstances « on a tous une part de liberté en nous. » Voilà, sans en avoir l'air, quelques-uns des enseignements de ses histoires que l'on gagne à écouter.

Une douce folie musicale - comme la désormais fameuse et familiale chanson du radis - qui a captivé les spectateurs de cette 3^e édition de la nuit des mots vivants.

Yves Buteau
Service Culturel



Atravers le récit d'histoires originales et parfois chantées comme celles d'Ishumboshi le Samourai, ou de Luna, prisonnière d'une sorcière qui l'oblige à faire la cuisine ; la conteuse Annie Sophie Péron campe avec bonheur plusieurs personnages issus

25 JANVIER

Frisson Baroque est de retour à Chanteloup-en-Brie.

Réservation obligatoire à partir du 8 janvier 2014, auprès de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire au 01 64 02 15 15.

08 AU 16 MARS

36^e Exposition de peintures et sculptures sur le thème :

Visages du Monde

Invités d'honneur :
Paulette Gaeng (pastelliste)
Serge Lavenant (sculpteur)

Les travaux réalisés en 2013

Comme chaque année le temps est venu de faire un point sur les travaux réalisés en 2013. Comme j'ai coutume de le dire, si cette énumération n'est pas exhaustive, elle reprend les lignes importantes de notre budget avec de plus quelques interventions particulières nécessitées par l'urgence de situations non prévisibles.

Pour les travaux programmés, tout d'abord l'école du loupot et particulièrement le bâtiment annexe, avec un budget important consacré à la mise aux normes de sécurité, à l'embellissement et aux économies d'énergie soit :

- remplacement des deux exutoires de fumées,
- extension de l'espace restauration,
- renforcement et reprise de la charpente métallique sur l'ensemble du bâtiment et réfection complète de l'étanchéité avec pose d'un isolant thermique,
- remplacement des anciennes dalles de faux plafonds dégradées par de nouvelles thermiquement isolantes et acoustiquement absorbantes avec en complément la peinture des murs de tous les locaux,
- remise aux normes des installations électriques et pose d'un éclairage performant économe en énergie.

A noter que les actions décrites dans les deux derniers paragraphes ci-dessus ont été réalisées par les agents du service techniques.

Salle des fêtes Van DONGEN :

- recloisonnement des locaux sanitaires pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite,
- le remplacement des trois portes d'accès par des portes métalliques à fermeture renforcée.

Maintenant un petit tour d'horizon en extérieur en commençant par la voirie et la signalétique :

- outre diverses reprises ponctuelles de revêtement, réalisation de la deuxième tranche de réfection des trottoirs de l'avenue du bois de Chigny depuis la rue du grenier jusqu'au chemin de l'orée du bois, ainsi que le trottoir longeant l'aire de jeux place Jacques TATI, depuis la salle des fêtes jusqu'au feu tricolore,
- réfection du revêtement place des loups sur le cheminement

vers l'école, avec peinture en damiers au sol et mise en place de panneaux de signalisation « *attention enfants* » afin d'inciter les automobilistes à modérer leur vitesse parfois excessive ! A noter que ces éléments de sécurité ont fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre des amendes de police,

- mise en place de deux « totems » avenue de la Jonchère aux deux entrées de Chanteloup signalant la direction de nos commerces.

Pour revenir sur les actions non programmées, mais nécessaires face à l'urgence d'une situation particulière, je fais référence aux divers aménagements réalisés pour éviter tant que faire se peut de nouvelles intrusions des gens du voyage sur la place Jacques TATI et les terrains de football.

Ceux-ci consistent en la mise en place de rochers de grosse taille pour empêcher l'accès, la dépose de la barrière en bois donnant accès à la halle des rencontres et son remplacement par une barrière à âme métallique avec cadenas sécurisés et création d'un cheminement piétons latéral.

Nous avons complété ces dispositifs par la pose d'éléments en béton ancrés au sol et formant jardinières places Jacques TATI et à l'entrée du parking des terrains de tennis afin de permettre le seul passage des véhicules de tourisme.

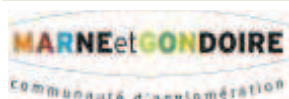
Au cimetière :

- agrandissement de l'espace dédié au columbarium avec l'adjonction de deux éléments de cinq cases,
- reprise des sols en marbre et remplacement des pierres blanches du jardin du souvenir.

Ces grandes lignes de travaux ne doivent pas occulter les nombreuses actions quotidiennes du service technique, que ce soit pour l'entretien, la maintenance, et les remises en état de divers équipements en comptant sur la participation de chacun pour que notre village reste agréable.

Par avance je vous en remercie et je profite de cette période pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard Becqueret
Adjoint chargé des travaux



Nouvelles des transports



Le comité de suivi du réseau Pep's pour l'année 2012 a eu lieu le 21 novembre 2013.

Il a eu lieu en présence du STIF, du CG77, des transporteurs AMV et Marne-et-Morin, et des élus du bureau du SIT.

Il a permis de faire un réel bilan, notamment sur le fonctionnement de l'exercice 2012 qui a été marqué principalement par la modification des lignes 22 et 42 entraînant une diminution de l'offre de transport pour notre commune avec la suppression du passage de la ligne 42 par le centre de notre village (premier projet de développement du réseau Pep's – année 1).

Aujourd'hui tous les acteurs concernés sont d'accord sur la nécessité de recréer une desserte vers la ville de Lagny pour les Chanteloupiens. Reste à définir les fréquences et l'itinéraire dans la commune. Une étude est en cours pour aboutir le plus rapidement possible.

Pierrette Munier
Déléguee pour Marne-et-Gondoire



Cérémonie officielle - salle des fêtes Van Dongen

Accueil, informations diverses et prises de contacts étaient les objectifs de cette manifestation. Monsieur le Maire a retracé pour nous quelques étapes de l'histoire de Chanteloup, et brossé « une image dynamique et verte » de notre village actuel et à venir. Ce juste équilibre entre urbanisation et espaces verts sauvegardés est en effet à préserver. Des commerces et activités se développent peu à peu, avec le souci d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Un diaporama a illustré avec poésie et efficacité ces propos.

Le verre de l'amitié, accompagné des produits de notre terroir, a permis des échanges plus personnalisés.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Chanteloupiens, et espérons que toutes les idées et renseignements engrangés germent dans l'avenir pour nourrir un plaisir toujours renouvelé de vivre dans notre village.

Jamila Achour
Conseillère municipale

En ce dimanche 24 novembre 2013, la bonne humeur chaleureuse qui régnait dans la Salle des Fêtes décorée a chassé le froid hivernal.

De nombreux habitants tombés récemment amoureux de notre village sont venus partager, comme chaque année, ce moment de convivialité par le Comité Vie Citoyenne en présence des associations du village.



Des vies et des jours

Interview de Madame et Monsieur Genteur

animation, au théâtre, avec M^{me} Massard, et je faisais moi-même les costumes. Ils ont été conservés dans une pièce de la salle des Fêtes.

- J'aimais, ajoute son mari, m'impliquer dans les activités sportives ».

Lorsque, en 1977, Gérard Willaume a été élu, tous deux se sont alors engagés comme bénévoles au Comité des Fêtes et au CCAS.

« J'ai monté, en 1978, reprend M^{me} Genteur, l'association Culture et Loisirs avec M^{me} Monfrond, qui était alors adjointe à la culture. La bibliothèque a été ouverte en avril 1977, dans une petite pièce au premier étage de la mairie, dans l'actuel bureau de l'urbanisme. Nous avions au début une cinquantaine de livres, mais beaucoup d'habitants faisaient des dons. Le local définitif s'est ouvert à la fin de la même année. Quelques messieurs venaient, comme M. Vite, mais c'était souvent mes lectrices et beaucoup d'enfants qui empruntaient des ouvrages ! Voici trente-six ans que je tiens la bibliothèque. J'aime les livres, beaucoup d'auteurs que je conseille, le contact avec les gens, le choix des ouvrages en fonction des goûts.

Je m'occupais aussi des locations de la salle des fêtes, qui abritait également les sports et l'activité théâtrale. Et puis le Foyer Rural s'est mon-

té, quant à lui, en 1979. Je me souviens que la première exposition de peinture a eu lieu dans la salle Cartier-Bresson. M. Vite exposait ses tableaux classiques et bien composés ».

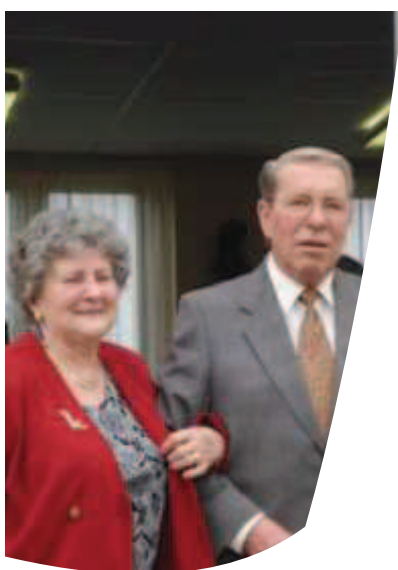
M. Genteur reprend la parole :

« J'ai été élu pour la première fois en 1980, et je suis resté adjoint aux finances pendant 19 ans ! C'était un travail très prenant, surtout avec le développement du village, à partir de 1983. Les discussions étaient déjà âpres avec EPAMARNE, pour garder une dimension villageoise à notre environnement. L'équipe comprenait une quinzaine d'élus ».

C'est en particulier dans le cadre du CCAS et du Comité des Fêtes, dont le président était Monsieur Robert Puech, que le couple se retrouve :

« Nous cherchions des activités, promenades, petits voyages...avec restaurants bien sûr ! Ces escapades s'adressaient aux personnes âgées, mais les enfants n'étaient pas oubliés : la première année, on les a emmenés aux Vingt quatre heures du Mans, ensuite à Deauville, au Tréport, à Honfleur et au parc d'attraction du Touquet. Le problème était de les récupérer le soir. On était vraiment une équipe soudée qui avait beaucoup de travail ! ».

Propos recueillis le 26 juillet 2013
Jamila Achour, Conseillère municipale



M^{me} et M. Genteur sont arrivés à Chanteloup en janvier 1973.

« C'était alors un petit village. Notre fille Maryse allait à l'école dans l'actuelle salle du Conseil Municipal et des Mariages ».

Tout au long de ces années, tous deux ont dialogué l'un avec l'autre et avec leurs concitoyens en participant avec persévérance à des activités complémentaires :

« J'aidais, dit M^{me} Genteur avec

Retour sur les différents événements



Goûter de rentrée des seniors offert par le CCAS

Vendredi 27 septembre



Visite à l'Assemblée Nationale

Jeudi 10 octobre



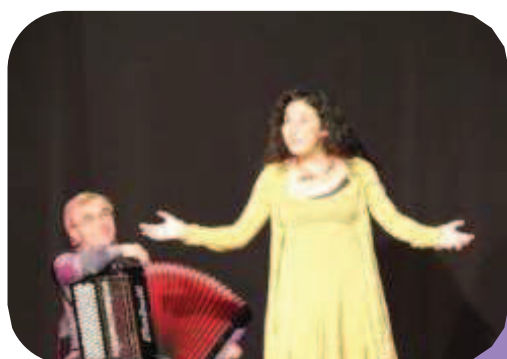
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 novembre



Séance de dédicace du livre *une histoire de Chanteloup-en-Brie*

Lundi 11 novembre



La Nuit des mots vivants Spectacle à la salle des fêtes

Samedi 16 octobre



Accueil des nouveaux habitants

Dimanche 24 novembre



Pose de la 1^{ère} pierre du complexe sportif *belinann*

Mercredi 4 décembre



Traditionnel Marché de Noël

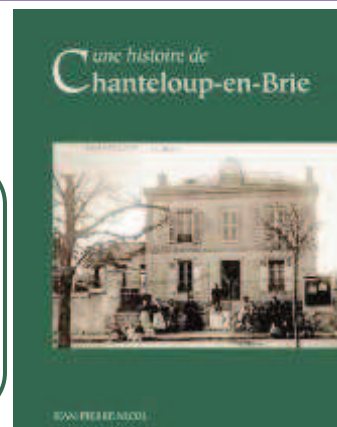
7 et 8 décembre

Enfin un livre sur :

Une histoire de Chanteloup-en-Brie

M Jean-Pierre Nicol historien, ancien Conseiller municipal, à travers cette histoire de Chanteloup, vous propose un voyage dans le Chanteloup d'hier pour mieux comprendre le Chanteloup de demain.

Ouvrage disponible en mairie aux prix de 20 €.



Chanteloup-en-Brie, comme beaucoup d'autres villages en Brie, à l'écart des routes, a traversé le temps sans laisser beaucoup de traces dans les archives.

Près de Paris, près de la Marne, sur le plateau limoneux, entre Bois de Chigny et rivière de Gondoire, voué avant tout à l'agriculture, ce village n'entra complètement dans l'orbite parisienne qu'au XX^e siècle. L'implantation de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée a changé sa vocation.

Le nom de Chanteloup est bien attesté en France. Mais il reste quelque peu magique. Un loup qui chante, ça n'existe que dans les contes. Or il en existe un. Qui s'inscrit dans un ensemble de contes où une chèvre se joue du féroce animal.

Des fouilles archéologiques menées par l'INRAP ont permis de donner une autre image du paysage antique. Le site a été occupé depuis la fin du Néolithique, au moins. Et l'on trouve des petites exploitations rurales dès l'époque gauloise.

Mais les siècles médiévaux nous restent inaccessibles. Chanteloup appartient en très grande partie à l'abbaye Saint Père de Lagny, cité dont l'histoire est un peu mieux connue parce que s'y tenaient 4 foires annuelles et que sa position sur la Marne en faisait un lieu stratégique. Les malheurs du temps sont passés par là.

Du Moyen-âge nous ne savons avec certitude qu'une seule donnée. Il y eut une église dont la cloche, une des plus anciennes de Seine-et-Marne, semble avoir été fondue au début du XIII^e siècle. Rebâtie en 1584, puis vers 1750, elle a traversé les siècles sous la double invocation du saint Sauveur et de saint Eutrope. La fête du saint est celle du village depuis des temps immémoriaux, autour du 30 avril.

Les archives livrent quelques aspects de la vie des paysans qui cultivaient le terroir : laboureurs, vigneron, manouvriers. Ce sont documents d'histoire sociale, mais pas encore de politique.

À la veille de la Révolution, en 1783, est nommé un curé énergique Louis-François Le More. Il met de l'ordre dans la gestion de cette petite paroisse, en passe d'être absorbée par Montévrain. Il défend si bien son village qu'il sera élu maire, en 1790, le premier d'une longue liste. Sincèrement révolutionnaire, il a recopié soigneusement sur son livre de raison la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il quitte Chanteloup en 1794, laissant son livre comme premier registre des actes municipaux.

L'élan donné par le maire curé se poursuit tout au long du XIX^e siècle, à un rythme modéré. La politique commence à s'insinuer dans la vie municipale. Quelques indices affleurent : conseillers invalidés en 1846 sans doute pour des opinions républicaines.

Mais la vie municipale est surtout ponctuée par deux dossiers : la construction d'une école (1834-1884) et l'entretien des chemins. Le manque de ressources freine le développement du village. Le progrès frappe timidement à la porte.

Vers 1854, le Bois de Chigny est loti en grandes parcelles. Vient alors s'y installer des "Parisiens". En 1871 est entreprise la construction de la ligne Lagny – Mortcerf, avant tout pour transporter les meulières mais le trafic sera ouvert aux habitants jusque vers 1930.

La vie municipale s'anime car les rivalités y provoquent plusieurs crises. Même si le sentiment républicain est largement partagé, les tensions sociales que la lente mais continue transformation des modes de vie induit, alimentent ces difficultés.

En 1914, l'aile de Clio frôle Chanteloup, situé sur les lignes arrières de la bataille de la Marne (septembre). Si les opérations militaires s'éloignent, la saignée n'est pas moins rude à supporter pour une commune de cette taille.

L'érosion du rural se poursuit entre les deux guerres mondiales. La vie urbaine se rapproche à grands pas, même si l'allure du village semble rurale pour l'éternité. Le problème de l'alimentation en eau culminera avec le château d'eau achevé en 1940. Début d'un effort d'équipement pour entrer en modernité.

Un lotissement devant le Bois de Chigny, vers 1954 marque l'entrée de Chanteloup dans un ensemble plus vaste. La création et la mise en place de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée achève cette intégration.

Peu de personnages célèbres, sinon Henri Cartier-Bresson, né à Chanteloup, mondialement connu, et Kees Van Dongen qui habita quelques années le Louvard.

Au sein de la Communauté d'agglomération Marne et Gondoire, la commune compte maintenant plus de 2 000 habitants, héritiers d'une histoire longue et d'un paysage où le loup peut chanter, mythologiquement.

Jean-Pierre Nicol
Ecrivain et historien



Dojo Chanteloup Club

ment du judo et jujitsu, il transmet au plus grand nombre sa passion.

Depuis le début de cette nouvelle saison un second professeur, Théo Pitaval a été recruté en apprentissage, préparant le diplôme d'état pour enseigner le judo. Ce jeune de 20 ans pratique le judo au niveau de la deuxième division et a déjà remporté de nombreux titres officiels. Il apporte à présent une touche d'enseignement dynamique et efficace. Cela ravira toutes les ceintures marron du club qui bénéficieront de son expérience pour passer le cap de la noire.

Deux autres adhérents sont aussi très présents au sein de l'association s'impliquant énormément sur le tatami et sans qui de nombreuses choses n'auraient pas été possibles : Pascal Cacos et Patrick Wiart.

Grâce à cette équipe de choix, l'association perdure dans le temps, accueille pour cette saison 2013-2014, plus de 120 adhérents, un record pour le club avec une augmentation de plus de 36% sur les deux dernières années.

Concernant le jujitsu, il semblerait que cet art martial japonais ait massivement séduit les quelques 23 adhérents, leur permettant de pratiquer un sport de self-défense associant des

cours conviviaux et dynamiques. Le club reste cependant ouvert à toute nouvelle inscription.

Par ailleurs, l'association propose aussi des cours de Tai-Chi-Chuan, un art martial chinois dont les cours sont assurés par Serge Hong professeur diplômé par la FFWaemc.

Il transmet sa passion avec une grande générosité. Le nombre de participants se maintient depuis quelques années à une dizaine d'adhérents. Tous sont largement séduits par cette discipline qui apporte de nombreux bienfaits pour la santé et qui mériterait d'être pratiquée par un plus grand nombre.

Enfin, après des années de dur labeur à monter et démonter les tatamis avant et après chaque cours, une heureuse nouvelle est survenue récemment. En effet, la Comité d'Agglomération de Marne-et-Gondoire vient de voter la construction d'une salle de sport équipée d'un dojo, avec une surface de travail de plus de 200 m².

Pour conclure, tous les membres de l'association tiennent à remercier toutes celles et tous ceux qui participent beaucoup à la vie du Dojo Chanteloup Club.

Florent Salmon,
Vice Président

Bonjour à toutes et à tous,
Voilà une nouvelle saison qui démarre pour le Dojo Chanteloup Club, qui existe maintenant depuis 16 ans.

Aujourd'hui l'association est gérée par Jean-Yves Pinceel, Florent Salmon, Christophe Jouve et Gregorio Alonso, respectivement Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier. Tous membres actifs qui apportent au quotidien leur dynamisme et leur motivation, permettant aux adhérents de passer de bons moments de détente et de divertissement.

Quant au professeur, Roger Bastien, avec ses 43 années d'enseigne-



Association Sportive de Chanteloup

Section gymnastique adulte

et légumes par jour pour se sentir équilibré... Il faut bouger et cela l'ASC peut vous le proposer.

Depuis la rentrée trois nouveaux professeurs de gymnastique sont présents pour nous faire travailler, Kelly, Séverine et Isabelle riches d'une formation adaptée, elles sont là pour entretenir notre corps par des mouvements bien étudiés. Chacune dans un style différent et une convivialité qui font aujourd'hui la force de notre petit club.

La gymnastique est pratiquée en musique et avec une diversité d'accessoires.

Vous pouvez assister à tous les cours.

Alors n'hésitez pas, venez nombreux vous inscrire à ces cours dynamiques.

La section est affiliée la fédération EPGV et les cours sont assurés par des professeurs diplômés.

Cotisation annuelle (licence EPGV et assurance incluse) 120 € - nombre de cours illimité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Béatrice Gauthier au 01 64 02 25 66 ou
Evelyne Duchatelle au 01 64 02 25 92

associationsportivechanteloup@gmail.com

Béatrice Gauthier
ASC section gym adulte

Tout d'abord merci à Francine, qui pendant de nombreuses années nous a fait les cours de gymnastique adultes. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

A l'ASC, l'heure de la rentrée a sonné !!

Nous voici plein(es) de bonnes résolutions, cette fois ci je me mets au sport !..

Il ne suffit pas de manger 5 fruits

	Heures	Professeur
Lundi	20h30 - 21h30	Kelly
Mardi	9h00 - 10h00	Séverine
Mardi	10H00 - 11h00	Séverine
Jeudi	9h00 - 10h00	Isabelle
Jeudi	19h45 - 20h45	Kelly
A la salle de sport Frison-Roche route du Moulin Bourcier		



APEDEC

Assemblée générale et manifestations

quête des bonbons.

Merci aux habitants qui ont joué le jeu ! L'Assemblée Générale de l'APEDEC s'est déroulée le 12 novembre dernier.

Durant cette réunion, nous avons pu rappeler les activités que nous avons proposées pendant l'année scolaire écoulée, évoquer nos actions auprès de la mairie pendant la présence des gens du voyage et bien sûr préciser que cette année, en dehors des événements festifs que nous organiserons, nous travaillons en collaboration avec les parents et les acteurs de la commune, sur les rythmes scolaires.

Nous sommes tous concernés et les parents se mobilisent et réfléchissent avec nous, ce qui nous permet de jouer notre rôle de relais entre les parents et les instances.

Lors de cette AG, 2 nouvelles personnes ont rejoint le bureau. La gente masculine

est à nouveau représentée.

Le 30 novembre dernier, une chorale GOSPEL est venue apporter les premières touches de Noël dans la salle Van Dongen. 70 personnes ont participé à ce dîner spectacle suivi d'une soirée dansante.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler les dates de nos prochains événements :

- 15 février : soirée de la NON St Valentin
- 5 avril : après midi enfants
- 14 juin : kermesse à l'école du Cantou sur le thème ORANGE. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez aider à l'organisation en amont ou tenir un stand le jour J. Pour nous contacter :

apedec77@gmail.com

Gwenaëlle Lavaux
APEDEC

Comité des fêtes

Rendez-vous de fin d'année !

de nos prochains événements :

- La "RANDO - NOEL", en partenariat avec le MARCHEPIED (ASC section randonnée), petite balade dans Chanteloup afin de s'émerveiller devant les maisons, décorées et illuminées pour les fêtes de Noël par les habitants. Bien entendu, le parcours sera accessible aux familles et aux poussettes.

Une boisson chaude sera offerte en fin de boucle aux participants.

Nous vous donnons RDV le samedi 21 décembre à 17 h 30 sous la halle des rencontres.

- La soirée de la SAINT SYLVESTRE

Fort du succès de l'an passé, nous renouvelons l'organisation du réveillon du 31 décembre.

Les inscriptions sont maintenant terminées, ayant rapidement atteint les limites acceptables pour la salle Van Dongen.

Nous remercions tous ceux qui nous ont fait confiance pour cette prochaine soirée.

Vous pouvez également nous contacter à : cdf.chanteloup@gmail.com

Vous serez alors informés plus rapidement de nos prochains événements.

L'équipe CDF



L'APEDEC a organisé, comme tous les ans, le traditionnel après-midi Halloween réservé aux enfants. Cette année, la troupe COMPANY, est venue présenter un spectacle sur le thème de Disney à la centaine d'enfants présents. S'en est suivi un goûter et la



Le Comité Des Fêtes (CDF) était présent le 24 novembre dernier pour accueillir les nouveaux habitants. Nous remercions les nouveaux arrivants d'être venus nous rencontrer sur le stand, d'avoir pris contact et pour certains d'avoir déjà rejoint les membres de notre association.

Nous avons profité de ce moment convivial pour les informer



L'association des amis de Saint Eutrope qui, depuis bientôt 30 ans, s'occupe de l'entretien de l'église du village, convoque tous les Chanteloupiens et Chanteloupiennes intéressés par la conservation de notre patrimoine religieux et la vie de l'église, à son assemblée générale qui aura lieu

le vendredi 24 janvier 2014 à 20h30 salle Cartier-Bresson (à côté de la mairie, au 1^{er} étage)

Nous rappelons que l'église est ouverte **tous les dimanches** et jours de fête de **10h30 à 18h00**.

La messe a lieu **tous les 1ers dimanches du mois à 9h30** (sauf juillet et août)

Pour tout renseignement :

- secrétariat de la paroisse au

01-64-66-39-92

- site internet

www.notredameduval.fr

Joyeuse fin d'année et à bientôt !

Annick Vautrin (présidente sortante) et tous les bénévoles de l'association



Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



Calendrier des collectes
des encombrants :

- Lundi 17 mars 2014
- Lundi 16 juin 2014
- Lundi 15 septembre 2014
- Lundi 15 décembre 2014

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Clara Andrade professionnelle
L'ORÉAL

41, avenue de la Jonchère
77400 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 98 02
06 76 31 75 67

CENTRE DE BEAUTÉ

43 avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Frying stand

Tel: 01 64 30 30 74

37, avenue de la Jonchère - 77400 Chanteloup-en-Brie
RDZ - Mairie - Tél. 01 64 30 74 34

Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous

Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

Distance d'histoire
06 72 83 83 57
reception@cabl.net
www.reception.net

TABAC JOURNAUX

60 bis, avenue de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Éric Bon

06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau

06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA

Pizza, Sandwichs, Plats

60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

Camille b.
L'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile

06 11 04 43 53
comilleb-esthetique.fr

Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
Mme Gaudet - M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Louise Besuire
4 route de la Ferme au Pavillon
77400 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : louise.besuire@gmail.com

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

AUTO ECOLE
CER
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

ANDRIEU DECO
ANDRIEU ALEXANDRE
Décorateur d'intérieur
06 78 86 35 67

38 Allée du pré-Matard
77400 Chanteloup-en-Brie
01 64 30 30 74

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

- Lundi : 17 h - 19 h**
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

- Secrétariat : 01.64.12.74.50**
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault,
Viviane Lomas, Martine Bernadat,
Marie-Christine Beauvironnet, Jamila Achour.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3